

## Tarifs Prestations GoWild

### Programmation de base des logiciels par GoWild AG :

- Ces coûts incluent la programmation de base des produits Pro Audio (par exemple les matrices DSP de Bose, Symetrix et les télécommandes) en fonction des indications spécifiées par écrit par le client. Ces informations seront transmises par écrit en utilisant les formulaires fournis à votre demande par GoWild AG.
- Les câbles et connecteurs nécessaires à cet effet peuvent être fournis et facturés par GoWild AG.
- Le montant offert est un prix indicatif et sera facturé à Fr. 148.00 par heure.

### Une intervention sur place par un collaborateur de GoWild AG comprend/nécessite :

- L'installation est réalisée par vos soins, montée, fonctionnelle et testée
- Le rendez-vous est fixé au préalable les jours ouvrables (sauf accord préalable)
- Le rendez-vous est à déterminer avec notre technicien au plus tôt
- Les réglages fins et ajustements de l'installation et mise en service des appareils fourni par GoWild
- Instructions données à votre technicien
- Le montant inscrit sur l'offre est indicatif et sera facturé ultérieurement en fonction du temps effectif.
- Déplacement (depuis le siège de GoWild AG): Fr. 1.-/ km, en plus Fr. 148.-/heure

### Modification de programmation ultérieure :

- Les frais concernent la programmation dans les locaux de GoWild AG (par exemple les matrices DSP de Symetrix) en fonction de vos indications écrites
- Nous vous transmettrons la programmation modifiée par email
- Le logiciel modifié doit être téléchargé sur l'appareil par le client. Si cela doit être fait par GoWild AG via TeamViewer, un minimum de ½ heure sera facturé.
- Le montant facturé sera en fonction du temps consacré à la modification au tarif de Fr. 148.-/heure

### Dépannage par un technicien de GoWild AG sur site :

- Recherche d'erreur ou panne sur site que vous spécifiez
- La facture suivra en fonction des dépenses
- Déplacement (depuis le siège de GoWild AG): Fr. 1.-/ km, en plus Fr. 148.-/heure

Les prix s'entendent net, hors taxe

Valables dès le 1<sup>er</sup> décembre 2019 - Remplace les précédentes versions.